BAREME DES HONORAIRES

Tarifs maximums pratiqués *

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

*Ce barème d'honoraires mentionne les tarifs maximums pratiqués par Proprietes-privees.com en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'article 2 de l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

Achat-Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage :

Honoraires TTC charge Acquéreur / Vendeur** BAREME AGENCE calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Honoraires charge Vendeur pour les mandats Succès

De 1 à 50 000 €	6 000 €
De 50 001 à 80 000 €	7 000 €
De 80 001 à 120 000 €	10 %
De 120 001 à 150 000 €	8 %
De 150 001 à 250 000 €	7,5 %
De 250 001 à 400 000 €	6,5 %
A partir de 400 001 €	6 %

** Précision figurant sur le mandat de vente / Charge acquéreur en cas de mandat de recherche

Location loi du 6 juillet 1989 (baux conclus depuis le 15/09/2014) :

Honoraires TTC calculés par m² de surface habitable

	Logement situé en zone non tendue		Logement situé en zone tendue		Logement situé en zone très tendue	
Débiteur des honoraires	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et recherche du locataire	90 € TTC	-	120 € TTC	-	150 € TTC	-
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	8,07 € / m²	8,07 € / m²	10,09 € / m²	10,09 € / m²	12,10 € / m²	12,10 € / m²
Etat des lieux d'entrée	3,03 € / m²	3,03 € / m²	3,03 € / m²	3,03 € / m²	3,03 € / m²	3,03 € / m²

Immobilier Professionnel ou Commercial

Honoraires HT charge vendeur*** calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Achat - Vente de fonds de commerce
1 à 60 000 € : 5 000 € HT
60 001 à 500 000 € : 8.5 % HT
500 001 à 1 000 000 € : 6 % HT
A partir de 1 000 001 € : 5 % HT

Murs commerciaux, bureaux, entrepôts :
1 à 500 000 € : 5.99 % HT (minimum de 5 000 € HT)
500 001 à 1 000 000 € : 4.99 % HT
A partir de 1 000 001 € : 3.99 % HT

Cession de bail :
Honoraires HT : 10 % HT avec un minimum de 5 000 € HT

Location commerces bureaux entrepôt :
Honoraires HT : 9 % sur 36 mois de loyer avec un minimum de 5 000 € HT

***sauf convention contraire précisée sur le mandat

Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien
Honoraires HT : de 3.5 à 9% suivant contrat Promoteurs

Immobilier à usage agricole

Vente de biens à usage agricole :
Honoraires HT à la charge du vendeur
calculés sur le PRIX DE VENTE du bien : 6 %

Location - Bail rural
Honoraires HT à la charge du bailleur :
8 % sur 12 mois de loyer *(Rédaction du bail par le notaire)*

Chaque mandataire est juridiquement indépendant.
Barème conseillé au 19 février 2026.

BAREME HONORAIRES RESIDENTIEL PP2026.1

Proprietes-privees Agence d'Angers 2 square de la Penthière 49000 ANGERS
Tel :06.79.49.86.18 - email : s.gourdon@proprietes-privées.com
SAS NUNKI, RCS Angers 798 297 917
Carte professionnelle Transaction n° CPI 4092018000031356 CCI du Maine et Loire
Garantie GALIAN, 89 rue La Boétie, 75008 Paris - n°46210D G : 120 000€
Tous nos conseillers sont des agents mandataires indépendants détenteurs d'une habilitation